

## *Séance du 13 Avril 2021*

L'an deux mil vingt, et un, le treize avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'ASSAC, sous la présidence de Madame Myriam VIGROUX, Maire.

Etaient présents : CORSO Jérôme, Pascal DELBES, Josiane DELMAS, Dominique FAGES, Aline MALATERRE, Alexandra PIZZETTA, Lucie ANGLES MARTY, Christophe SERRES, Stéphane TROJANSKI, Benoît VAN GAVER, Myriam VIGROUX

Monsieur Benoît VAN GAVER a été élu secrétaire de séance.

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 3 mars :**

Approbation à l'unanimité.

### **Rénovation du Presbytère :**

Pour faire suite à une réunion de travail avec Mme Duchet, le conseil municipal doit se prononcer sur le choix de laisser la dalle au sol existante ou l'enlever dans le but de mettre en place un chauffage au sol et une isolation.

Madame le Maire fait un retour au Conseil Municipal sur l'avis du thermicien. : la dalle est sur un terre-plein ce qui limite les pertes par rapport à un vide sanitaire ou un sous-sol. De plus 48% de gain énergétique sera réalisé sans l'intervention sur le sol (isolation des murs). Aussi, il serait raisonnable de rester sur l'option n°3 du projet à savoir le maintien de la dalle existante/. A l'unanimité des voix le Conseil Municipal choisit l'option 3 pour ce projet.

### **Vote des taux d'imposition 2021 :**

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 (Etat n°1259).

**Au regard de ces éléments, le Conseil Municipal unanime décide de ne pas changer les taux actuels à savoir :**

Taxe foncière bâti :	34.58 %
Taxe foncière non bâti :	40.47 %
CFE :	17.87 %

### **Approbation du budget primitif 2021 :**

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'année 2021.

1/ En fonctionnement, Madame Le Maire présente la demande exceptionnelle de la maison de retraite de Trébas pour les activités aux personnes âgées. La proposition de leur accorder 100€ est validée.

2/ En investissement, Madame Le Maire présente les projets d'opérations

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le budget primitif ci-dessous est adopté à l'unanimité.**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	207 413.40 €	207 413.40 €
<b>Section d'investissement</b>	519 445.69 €	519 445.69 €
<b>TOTAL</b>	726 859.09 €	726 859 09 €

### **Consultation publique SCEA BOMPTEMPS :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'augmentation du cheptel suite à l'installation de Loïc BARTHE sur l'exploitation et le dossier d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) concernant la création d'un bâtiment d'engraissement de porcs.

Les membres du Conseil Municipal soutiennent l'installation d'un jeune agriculteur sur la Commune.

Néanmoins, le Conseil Municipal demande qu'une vigilance particulière soit portée au respect rigoureux du plan d'épandage et au respect des zones de vulnérabilités tout en tenant compte du voisinage au moment de l'épandage des effluents.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.**

### **Questions diverses**

- L'expertise concernant le litige entre la Mairie et M et Mme Floutard est relancée
- Devis en cours pour la décharge sauvage
- La secrétaire actuelle de la mairie épaulera celle de Curvalle pour l'utilisation du logiciel. Monsieur Marques établira une convention de mise à disposition de personnel pour le remboursement des heures passées.

La séance est levée à 22h30

Lucie ANGLES-MARTY	
Jérôme CORSO	
Pascal DELBES	
Josiane DELMAS	
Dominique FAGES	
Aline MALATERRE	
Alexandra PIZETTA	
Christophe SERRES	
Stéphane TROJANSKI	
Benoît VAN GAVER	
Myriam VIGROUX	